



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 janvier 2021

Les chasseurs de Loire-Atlantique condamnent fermement un acte de braconnage sur une espèce protégée.

La Fédération Départementale des Chasseurs de Loire-Atlantique condamne sans ambiguïté le tir illégal d'un faucon pèlerin sur la commune de LIGNÉ.

C'est pourquoi, au titre d'Association agréée au titre de la protection de l'environnement, la Fédération des Chasseurs de Loire-Atlantique porte plainte contre cet acte délictueux. Elle se portera également partie civile contre ceux qui ont commis cette action de destruction.

Elle agira également de la même façon envers tous ceux qui useront de propos diffamatoires et inexacts contre la chasse, activité légale et réglementée, et les chasseurs de Loire-Atlantique.

La Fédération des Chasseurs de Loire-Atlantique fait entièrement confiance aux services de l'État et en l'action de la justice pour que ce type d'action soit justement sanctionné.

La Fédération Départementale des Chasseurs de LOIRE-ATLANTIQUE

Contact presse : 07.87.30.39.57 ou ddabo@chasse44.fr

FDC 44 – 12 bis, boulevard François Blancho
CS 40413 – 44204 NANTES CEDEX 2